



La Région Bourgogne-Franche-Comté qui organise le transport scolaire des élèves du second degré (collège, lycée) et des élèves du premier degré sur certains territoires, vous informe que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2023/2024 ouvrira le **5 juin 2023**.

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles, qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires, ont l'obligation de procéder à leur(s) inscription(s).

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le **13 juillet 2023**.

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible [ici](#) ou sur le site internet de la Région :

**[Site internet de la Région](#)**